

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique



Centre universitaire Salhi Ahmed – Naama
Institut des Lettres et des Langues
Département de langue française
Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master
Option : Didactique des langues étrangères

Mémoire Elaboré pour l'obtention du diplôme de master
Spécialité: Didactique des langues Etrangères

Les difficultés de prononciation des voyelles chez les
apprenants de 5^{ème} année primaire

Présenté par : Mme GHEROUI Linda

Sous la direction de : Dr. ADEL Moustafa

Devant le jury composé de :

Dr. MOUMEN Imane MCB Centre universitaire de Naama présidente

Dr. ADEL Moustafa MCB Centre universitaire de Naama rapporteur

Dr. BELGUERNINE Abdelkader MCA Centre universitaire de Naama
examineur

Année universitaire 2024-2025

Table des matières

Remerciements	
Dédicace	
Introduction	7
Cadre théorique	10
1. Qu'est-ce que l'oral ?	11
1.2 La compétence de l'oral.....	11
1.3 La compétence de l'expression orale en classe de FLE.....	12
1.3.1 Les types de l'expression orale :	12
2. La phonétique.....	13
2.1 L'alphabet phonétique international	14
3. Les voyelles	15
3.1 La classification des voyelles.....	15
4. La prononciation.....	16
4.1 L'importance de la prononciation.....	17
5. L'articulation.....	18
6. La différence entre prononciation et articulation.....	18
7. L'intonation.....	19
8. Les méthodes pédagogiques pour améliorer la prononciation des apprenants en FLE.....	20
8.1. La méthode articulatoire.....	20
8.2. La méthode des oppositions phonologiques.....	20
8.3. La méthode verbo-tonale.....	20
9. Les causes de la prononciation incorrecte chez les apprenants	21
Cadre pratique.....	24
1. Choix du corpus	25
2. Outils d'investigation	25
2.1. Enregistrements sonores	25
2.2. Questionnaire.....	26

3. Présentation et interprétation des résultats.....	27
3.1. Présentation et interprétation des résultats des enregistrements sonores.....	27
3.2. Présentation et interprétation des données issues du questionnaire.....	31
Conclusion.....	39
Bibliographie.....	43
Annexes.....	46

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je loue Allah, le Tout-Puissant qui m'a accordé la force et le courage d'accomplir ce travail après plusieurs années d'interruption dans mes études. Je remercie, également, tous nos enseignants qui nous ont accompagnés durant le premier semestre de notre parcours de master 2.

Je n'oublierai pas de remercier vivement Dr. ADEL pour avoir accepté de me diriger dans cette recherche, sans oublier les membres du jury.

Mme Gheroui

Dédicace

A mon mari qui a cru en moi.

Résumés :

Titre : Les difficultés de prononciation des voyelles chez les apprenants de 5^{ème} année primaire

Résumé :

Notre étude s'inscrit dans le cadre de l'enseignement/ apprentissage de FLE, notamment l'apprentissage de la compétence de l'expression orale.

Notre recherche se focalise sur les facteurs principaux qui empêchent les apprenants de 5ap de prononcer correctement les voyelles.

Nous supposons que la complexité du système phonétique de la langue française contribue à cette mauvaise prononciation. Ou peut-être c'est l'environnement linguistique de l'apprenant qui est totalement différent de celui de la langue française.

Nous avons entrepris la présente recherche pour voir les origines de cette confusion et les moyens pour y remédier.

Les mots clés : expression orale, prononciation, articulation, phonétique, voyelles

Title: The Pronunciation Difficulties of Vowels among 5th Grade Primary Learners

Abstract:

Our study falls within the scope of teaching/learning French as a Foreign Language (FLE), particularly the learning of oral expression skills. Our research focuses on the main factors that prevent 5th grade learners from correctly pronouncing vowels. We assume that the complexity of the French phonetic system contributes to this mispronunciation. Or perhaps it is the learner's linguistic environment, which is entirely different from that of the French language. We will undertake research to examine the origins of this confusion and the ways to address it.

Keywords: oral expression, mispronunciation, articulation, phonetics, vowels

العنوان: صعوبات نطق الحركات الصوتية لدى متعلمي السنة الخامسة ابتدائي

الملخص:

تتدرج دراستنا في إطار تعليم/ تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية، وخاصة تعلم مهارة التعبير الشفوي. يركز بحثنا على العوامل الرئيسية التي تمنع متعلمي السنة الخامسة ابتدائي من نطق الحركات الصوتية بشكل صحيح. نفترض أن تعقيد النظام الصوتي للغة الفرنسية يساهم في هذا النطق الخاطئ. أو ربما تكون البيئة اللغوية للمتعلم السبب الرئيس في هذا ، والتي تختلف تمامًا عن بيئة اللغة الفرنسية. سنقوم بإجراء بحث لمعرفة أسباب هذا الالتباس وسبل معالجته.

الكلمات المفتاحية: التعبير الشفوي، النطق الخاطئ، مخارج الحروف، علم الصوتيات، المصوتات

Introduction

Dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE), la compétence de la communication orale constitue un pilier fondamental de l'apprentissage. En tant que vecteur principal de communication dans la vie quotidienne, l'apprentissage de l'oral permet aux apprenants non seulement d'interagir de manière spontanée et authentique, mais également de développer des stratégies d'expression et de compréhension indispensables à une communication efficace. Intégrer l'oral d'une manière structurée et progressive dans les pratiques de la classe favorise ainsi une approche communicative et actionnelle, où l'apprenant devient acteur de son apprentissage.

De plus, l'oral représente un domaine où les apprenants peuvent mobiliser et expérimenter leurs acquis linguistiques et culturels, dans des contextes variés, simulant des situations réelles de communication.

Dans la maîtrise de l'oral ne s'agit pas seulement de la capacité de restituer un message ou de la compréhension de ce dernier. Mais elle stimule les apprenants à produire des énoncés compréhensibles. Elle leur permet de s'exprimer avec clarté, fluidité et intelligibilité.

Travailler la compétence de l'oral en classe de FLE implique également de prendre en compte les dimensions phonétiques et phonologiques telles que l'intonation, le rythme et la prosodie. Ces éléments qui sont souvent négligés mais pourtant essentiels à la communication.

A ce propos, il est important, d'aborder la prononciation qui est aussi cruciale que les éléments précédents. Elle joue un rôle fondamental dans le développement de la compétence de l'oral.

Nous considérons l'enseignement/apprentissage de l'oral au primaire comme le premier contact des apprenants de FLE avec le système phonétique et articulatoire du français. Ce dernier semble difficile pour la majorité d'entre eux. Ce qui représente, parfois, un obstacle insurmontable à l'apprentissage de la langue française. Malgré deux années d'apprentissage du français, nous remarquons que nos apprenants de 5 AP rencontrent toujours des difficultés à prononcer correctement certains phonèmes. Ils confondent notamment le [i] et le [e] / le [u] et le [ə].

Quels facteurs, qu'ils soient liés à l'enseignement, à l'environnement linguistique ou à des caractéristiques propres aux apprenants, pourraient expliquer ces difficultés et cette confusion ? Et quelles solutions pédagogiques pourraient y remédier ?

Pour répondre à notre problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

La première est liée à l'apprentissage : le système phonétique français est compliqué et parfois confus. Les apprenants trouveront du mal à surmonter ces obstacles de prononciation et cette confusion.

La deuxième hypothèse a un rapport avec l'environnement linguistique de l'apprenant :

Les apprenants sont influencés par leur langue maternelle (l'arabe ou l'amazigh) et son système phonétique qui est différent de celui de la langue française.

Pour procéder à cette recherche, nous comptons entreprendre le protocole expérimental suivant :

Pour la première hypothèse, nous élaborerons des séances d'observation de la phonétique articulatoire qui seront consacrées aux combinaisons des phonèmes suivantes : [ɛ̃] [a] / [e] [i] / [u] [ə] / [y] [e] /.

Concernant la deuxième hypothèse, nous concevrons un questionnaire à propos des origines de la confusion de la prononciation et les obstacles que rencontrent les apprenants et qui les empêchent d'articuler correctement.

Pour bien structurer notre recherche, nous diviserons notre travail en deux parties :

Théorique : Dans ce volet, nous allons citer tous les notions et les concepts qui peuvent servir à éclaircir et orienter notre recherche. Cette partie peut, également délimiter notre champ d'étude. Nous définirons des termes tels que la compétence de l'oral et son importance, l'expression orale et ses différents types, les voyelles et leur classification, la prononciation, l'articulation et la différence entre ces deux termes, l'intonation, et les facteurs principaux qui peuvent empêcher les apprenants à prononcer correctement.

Le deuxième volet sera consacré pour :

La pratique : Dans ce chapitre, nous allons mener une investigation scientifique pour confirmer ou infirmer nos deux hypothèses. Nous utiliserons la méthode de la triangulation qui consiste à mixer entre la méthode qualitative, qui s'appuie sur l'évaluation des comportements et des expériences humaines, et la méthode quantitative qui repose sur la collecte des données numériques.

Nous allons entreprendre deux outils d'investigation :

1/ Des séances de phonétique articulatoire pour observer la prononciation des apprenants et repérer les lacunes et les difficultés.

2/ Un questionnaire destiné aux enseignants pour pouvoir mettre la main sur les obstacles qui empêchent les apprenants à prononcer correctement.

En dernier lieu, nous pourrons élaborer une conclusion synthétique qui englobe : l'intérêt et les étapes de notre recherche. Ainsi que la confirmation ou l'infirmerie de nos hypothèses.

Cadre théorique

Dans l'enseignement/ apprentissage du FLE, il existe deux volets importants : l'écrit et l'oral. La compétence de ce dernier est considérée aussi cruciale que l'écrit. Lors des interactions verbales telles que les discussions, les dialogues et les débats, une bonne prononciation est une condition *sine qua non* pour l'intercompréhension.

Ce qui constitue notre supériorité sur les animaux, ce qui nous rend susceptibles de perfectionnement, c'est l'admirable faculté qui nous permet de nous communiquer nos idées. Deux agents nous servent à cette communication intellectuelle : la parole, qui est un don naturel, et l'écriture, qui est une conquête de l'esprit humain. (Féline, 1851, 5)

La compétence de l'oral se subdivise en trois volets : la compréhension, l'expression et l'interaction. Notre recherche se focalise sur l'expression de l'oral et plus particulièrement la prononciation des voyelles en classe de FLE. Mais pour cerner ce phénomène, nous devons définir quelques notions qui serviront de base théorique à notre recherche.

1. Qu'est-ce que l'oral ?

L'oral désigne tout mode de communication basé sur la parole, par opposition à l'écrit. Chaque individu, dès son jeune âge, cherche à communiquer verbalement avec son entourage. C'est son premier moyen de se connecter au monde extérieur pour exprimer ses sentiments et ses besoins.

1.2 La compétence de l'oral :

L'oral possède deux facettes différentes mais qui sont indissociables : « la compréhension (la réception) » et « l'expression (production) ».

« Il y a gros à parier que l'apprentissage de l'une sert le développement de l'autre ... mieux entendre et écouter, c'est mieux parler. Comprendre aide à s'exprimer... » (Cuq, 2014, p.178).

La compétence de l'oral repose sur deux dimensions fondamentales :

- La capacité d'écouter et de saisir le sens d'un message donné.

- La capacité de s'exprimer, de parler clairement, de structurer son discours et d'adapter son langage en fonction du contexte.

1.3 La compétence de l'expression orale en classe de FLE :

L'expression orale peut se comprendre comme l'action d'extérioriser ses sentiments, ses idées et ses pensées par la parole. Elle permet de communiquer, de comprendre, d'apprendre et de réfléchir. C'est aussi un moyen de découvrir les caractéristiques d'une langue donnée.

De ce fait, l'expression orale prend une place importante parmi les disciplines clés qui permettent d'acquérir les notions fondamentales pour le maniement correct de la langue.

De plus, la didactique des langues s'intéresse depuis quelques décennies à cette compétence. Ce qui a permis de faire plusieurs recherches pour mieux « connaître le fonctionnement de l'oral et tenter de favoriser des échanges plus authentiques et développer des comportements constitutifs de la compétence de la communication. » (Cuq, 2014, p.178)

L'expression orale repose sur plusieurs éléments :

- L'articulation des sons et l'intonation correcte.
- Choix du vocabulaire adapté au contexte de la situation de communication
- La capacité à parler sans hésitation excessive.
- La formulation correcte des phrases.
- L'usage correct de l'intonation et le rythme pour donner du sens à ses propos.
- Faire appel à l'expression faciale, les gestes et la posture.

1.3.1 Les types de l'expression orale :

L'expression orale peut se décliner en plusieurs types. Tout dépend de la situation ou l'environnement de la personne. Elle peut être :

* **L'expression orale spontanée** : Tout simplement, c'est la conversation quotidienne et les discussions informelles.

* **L'expression orale préparée** : elle exige la planification et la structuration du discours exemples : exposé, présentation ou conférence

* **L'expression orale interactive** : Elle implique un échange avec d'autres personnes comme : les interviews, les dialogues ou les discussions en groupe.

Dans toutes les situations de communication, l'expression orale permet à l'individu de prendre la parole naturellement dans des contextes adaptés à son milieu et à son âge.

Cependant, la maîtrise de l'oral est une tâche difficile car elle ne se limite pas à connaître les principales structures et les actes de la langue mais elle consiste également à combiner le verbal, le gestuel, les traits émotionnels et même l'implicite que véhicule la langue. Toute cette complexité peut constituer un obstacle majeur et un blocage chez un apprenant de classe de FLE.

Donc, pour apprendre une langue étrangère notamment le FLE, il est indispensable d'avoir une idée sur des notions clés telles que :

2. La phonétique :

Puisque nous parlons de prononciation, il est important de commencer par la phonétique qui nous permet de la décrire, la comprendre et l'améliorer.

La phonétique est une discipline de la linguistique qui s'intéresse aux sons du langage humain. Elle aborde plus précisément la face matérielle des sons. C'est-à-dire leur réalité physique indépendamment de leur fonction dans la langue. Dans l'extrait qui suit, Mélanie Canault (2017, 14) nous présente la définition de la phonétique et ses branches :

La phonétique peut ainsi étudier les sons selon trois points de vue : celui de la production, celui de la transmission et celui de la perception/réception. On distingue ainsi :

- La *phonétique articulatoire* qui étudie l'agencement des organes en jeu lors de la production des sons ;

- La *phonétique acoustique* qui étudie la transmission et la configuration des ondes vibratoires dans l'espace et dans le temps ;
- et enfin, la *phonétique auditive* qui étudie l'appareil auditif et plus exactement la perception par l'oreille et les centres nerveux de l'onde sonore.

2.1 L'alphabet phonétique international :

En français, la phonie ne suit pas toujours la graphie. Ainsi le graphème « c » peut se prononcer [k] ou [s] selon sa place dans le mot. En conséquence, plusieurs alphabets phonétiques ont été proposés, on peut citer l'alphabet phonétique de l'Abbé Rousselot (1887). « mais c'est l'alphabet phonétique international (API) de Paul Passy et Daniel Jones, créé à la fin du XIX^e siècle, qui est accepté par la communauté scientifique internationale. » (Canault, 2017 ; 15)

a patte	ɑ pâte	ã banc	b bleu	ɔ mort	õ bon	d date	e été	ə le	ɛ lait
ẽ fin	f fois	g gare	h hop	i il	j ail	k kilo	l litre	m mer	n ne
ɲ agneau	ŋ bing	o beau	ø peu	œ peur	œ̃ brun	p père	R rue	s sol	ʃ chien
t terre	u sous	ɥ nuit	v vent	w oui	x jota	y rue	z zéro	ʒ je	

Figure n°1 : L'alphabet international du français

L'alphabet phonétique international est un système de transcription qui représente tous les sons de toutes les langues. Dans ce système, chaque symbole (ou signe) correspond à un seul son, et chaque son a un seul symbole. On ne tient pas compte des différentes graphies qui peuvent représenter un son à l'écrit.

Pour la langue française, nous comptons 36 symboles phonétiques : 16 pour les voyelles, 17 pour les consonnes et 3 pour les semi voyelles. Une remarque qui nous paraît importante à signaler ici, même si cela s'éloigne de notre problématique, est que la distinction entre voyelles et consonnes n'est pas aussi nette que cela peut paraître au premier abord. Fernand Carton cite deux phonéticiens

3. Les voyelles

Ce qui nous intéresse le plus, dans notre étude, sont les voyelles. Car elles sont l'une des principales classes de sons de la parole, l'autre étant les consonnes. Les voyelles se sont des résonances de la cavité buccale (voyelles orales), parfois en contact avec la cavité nasale (voyelles nasales). Et se diffèrent selon leurs intensités. Elles sont voisées et impliquées dans les variations prosodiques comme le son et l'intonation.

« Une des caractéristiques du français est de posséder des voyelles dites orales (ex : i, é, a, o etc.) et des voyelles dites nasales (ex : an, on, etc.) pour les premières le courant expiratoire, après avoir vibré les cordes vocales contenu dans le larynx s'échappe uniquement par la cavité buccale. Pour les secondes, il s'échappe par la cavité buccale et par la cavité nasale. » (Fouché. 1988. p. IX).

Carton (1974, p 36) quant à lui dit :

Du point de vue articulaire, les voyelles françaises sont orales ou nasales. Pour les voyelles *orales*, le voile du palais se relève, fermant ainsi par derrière l'entrée des fosses nasales ; c'est une occlusion nasale ou vélo-pharyngale. L'air phonateur passe donc uniquement par la cavité orale où se fait l'articulation. Pour les voyelles nasales le voile se baisse.

3.1 La classification des voyelles :

Les voyelles se classent selon deux sens :

- **Le sens vertical** : la cavité buccale est divisée en deux parties : postérieure et antérieure (voir le schéma ci-dessous d'une coupe dans la cavité buccale). Chaque voyelle nécessite un certain niveau de soulèvement de la langue. Il y a des voyelles qui exigent un niveau de soulèvement maximum dans la partie antérieure, comme : [i], [e], [a], [y], [œ], [ø], [ɛ] et [ɛ̃]. C'est « les voyelles antérieures »

D'autres voyelles sont postérieures car le point maximum du soulèvement lingual se situe en arrière position, comme : [ɑ], [o], [ɔ], [u] et [ɔ̃]. C'est-à-dire, il y a une différence entre le « a » du mot « chat » qui est antérieur ou d'avant, et celui du mot « pâte » qui est un « a » postérieur ou d'arrière.

- **Le sens horizontal :** Dans ce sens, les voyelles sont classées selon le soulèvement de la langue. Plus il est grand, on dit que la voyelle est fermée. Plus qu'il est faible, la voyelle est considérée comme ouverte.

Dans la série des voyelles antérieures, on trouve que la voyelle [i] est la plus fermée et la voyelle [a] est la plus ouverte.

Et dans la série des voyelles postérieures, la voyelle [u] est la plus fermée et la voyelle [ɑ] est la plus ouverte.

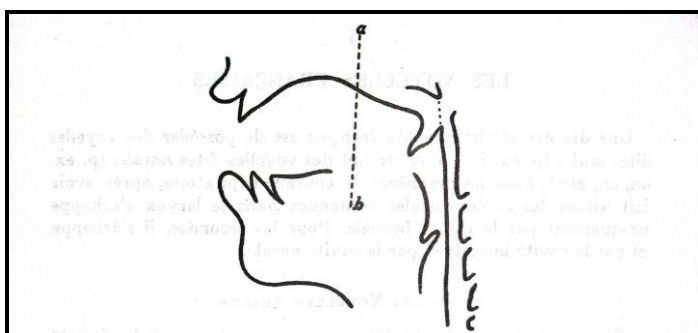


Figure2 : coupe schématique de la cavité buccale : la ligne « a b » montre le point de séparation entre la partie antérieure qui se trouve à droite et la partie postérieure qui se trouve à gauche.

4. La prononciation

Dans son dictionnaire de prononciation, Favre (1893, 29) atteste que : « La langue française est une langue vivante : en vivant elle se transforme; sa transformation peut être suivie dans ses différents éléments, en particulier dans la prononciation. ». cette dernière est la façon avec laquelle les locuteurs produisent des sons pour communiquer entre eux.

Selon le Robert, (1994) « la prononciation est la manière dont les sons du langage sont articulés dont un mot ou un groupe de mots est dit. Chaque mot a une prononciation donnée, plus ou moins déductible de son orthographe ».

Autrement dit, la prononciation est l'ensemble des sons et des articulations utilisés pour exprimer oralement une langue. Ainsi que la manière dont les sons sont produits, combinés et perçus par les locuteurs.

Elle comporte plusieurs éléments tels que les sons, l'articulation, l'accentuation, le rythme et l'intonation.

En effet, en français, une graphie ne correspond pas toujours à un même son, et un même son ne correspond pas toujours à une même graphie.

En plus, la prononciation de certains mots peut varier en fonction du contexte. C'est-à-dire des mots voisins dans la phrase. Les règles d'élisions, de liaisons, et d'enchaînement régissent ces modifications phoniques.

Une bonne prononciation permet d'éviter les confusions et de mieux communiquer. Elle aide à parler avec naturel et confiance. Quand on maîtrise la prononciation, on capte plus facilement les sons de la langue lorsqu'on écoute un interlocuteur.

«un étranger qui ne perçoit pas la différence entre [s] et [z] a des difficultés supplémentaires pour comprendre des énoncés dans lesquels trouvent par exemple un élément ... du type : ils sont/ Ils ont, vous avez/ vous savez, six heures / six sœurs ... Il arrive d'ailleurs qu'un enchaînement insuffisant ou maladroit de la prononciation ne conduise qu'à une capacité de perception ... si l'on s'imagine que perception et prononciation représente les deux côtés d'une même médaille, seul un côté de la médaille est maîtrisé. » (Dufeu, 1997)

La prononciation n'est pas jugée importante, souvent négligée et considérée comme un luxe, dans le domaine de l'enseignement des langues. Dans notre programme officiel, on n'accorde pas à la prononciation un temps suffisant tel qu'on le consacre à la grammaire ou à d'autres activités, si c'était le cas, l'apprentissage de la langue française serait plus facile.

4.1 L'importance de la prononciation :

La prononciation contribue à :

- développer les capacités d'apprentissage et d'acquisition.
- faciliter le processus de compréhension.
- élargir les possibilités d'expression.

- stimuler la mémoire et faciliter le processus de rétention.
- faciliter l'acquisition de la grammaire et de la morphologie.
- conduire à une meilleure approche de l'écrit.
- renforcer la confiance des apprenants en eux- mêmes.

5. L'articulation :

Le mode articulation est la façon dont l'écoulement de l'air est restreint par la fermeture ou le resserrement du conduit vocal. C'est l'action de produire distinctivement les sons d'une langue à l'aide des mouvements des lèvres et de la langue.

L'articulation est la capacité de bouger physiquement la langue, les lèvres, les dents et la mâchoire pour produire des séquences de sons de parole, qui composent des mots et des phrases.

6. la différence entre la prononciation et l'articulation

Répondre à cette question semble difficile car il paraît que les deux termes ont presque la même signification. Les deux notions sont utilisées dans le contexte de la parole.

La prononciation est la manière de produire les sons de la langue pour former des mots. Elle implique l'utilisation des cordes vocales, des lèvres, de la langue, des dents et du palais. Elle peut être marquée par la langue maternelle, les accents régionaux ou l'éducation linguistique. La prononciation peut être améliorée par l'écoute ou la pratique de la langue.

D'autre part, l'articulation se réfère au processus de production des sons individuels qui composent les mots. Elle implique l'utilisation des muscles de la bouche, de la langue et des lèvres pour produire des sons distincts et clairs. Les sons sont produits en utilisant différents points d'articulation tels que les dents, la langue et les lèvres. Une articulation correcte est essentielle pour la production de la parole claire et compréhensible. Des problèmes d'articulation peuvent être causés par des troubles physiques tels que la malformation de la bouche ou de la langue mais aussi des

blessures, des maladies neurologiques ou des troubles de la parole tels que le bégayement. Ces troubles peuvent être corrigés grâce à des exercices spécifiques d'orthophonie qui peuvent aider à améliorer la coordination de la bouche, renforcer et contrôler la langue et les lèvres.

En somme, l'articulation et la prononciation jouent un rôle clé dans la communication orale, car elles influencent directement l'intelligibilité et l'efficacité du discours. Une articulation précise empêche la confusion entre les sons proches comme : [i] et [e] / [ə] et [u].

Une mauvaise prononciation peut modifier le sens d'un mot comme « brun » [brœ̃] et le rendre « brin » [brɛ̃]

7. L'intonation :

L'intonation est la variation de la mélodie de la voix dans une langue parlée. Elle joue un rôle essentiel dans la communication, en apportant du sens, des émotions et des intentions aux phrases.

C'est l'ensemble des inflexions que prend la voix. Il y a différents types d'intonation : montante, descendante, montante-descendante et plate.

L'intonation varie selon les langues et influence la compréhension et l'expression des émotions. En français, elle est particulièrement importante pour distinguer les types de phrases.

« L'intonation, qui organise l'ensemble de l'énonciation et exprime l'état intellectuel et émotionnel du locuteur, révèle le sens général de l'énoncé et oriente celui qui écoute non seulement vers la compréhension, mais également vers l'interprétation, car une bonne perception d'intonation traduit généralement l'implicite qui régit toute communication... » (Cuq, **2014**, p.181).

8. Les méthodes pédagogiques pour améliorer la prononciation des apprenants en FLE

Le système phonétique français est un système très compliqué. Il est difficile à maîtriser par les apprenants du FLE. Ils trouvent des obstacles tels que la production de suite de sons, réaliser correctement un enchaînement syllabique ou restituer l'intonation d'une phrase quelconque.

Pour aider nos apprenants à améliorer leur prononciation, qui semble souvent l'une des tâches les plus difficiles de l'enseignant, nous pouvons envisager l'application des méthodes de correction phonétique, tels que :

8-1 La méthode articulatoire : c'est une technique utilisée en phonétique et en orthophonie pour enseigner ou améliorer la prononciation des sons de la parole. Elle repose sur l'observation et le contrôle des organes de la parole.

L'apprenant prend conscience de la position de ses organes de la parole. Il utilise le toucher, par exemple, en posant les doigts sur sa gorge pour sentir la vibration de ses cordes vocales et la proprioception (sentir la position de sa langue). Il observe un modèle (l'enseignant par exemple) et essaie de l'imiter en reproduisant les mêmes mouvements nécessaires pour prononcer les sons.

8-2 La méthode des oppositions phonologique : Cette approche a pour objectif d'amener l'apprenant à distinguer et produire correctement les sons dits voisins comme [p] [b] / [t] [d]. Elle repose sur l'idée que les sons se différencient les uns des autres par des oppositions minimales. C'est à dire, des paires de mots où un seul son peut changer son sens, exemple : « pain » [pɛ̃] et le mot « bain » [bɛ̃]

8-3 La méthode verbo-tonale (MVT): C'est une approche utilisée principalement pour l'enseignement/l'apprentissage des langues étrangères. Cette méthode a été développée par Péter Guberina, un linguiste et phonéticien croate, dans les années 50 à l'intention des personnes qui ont des troubles de l'audition et de la parole.

Cette méthode s'appuie sur :

*** L'écoute et la perception :** l'apprenant doit écouter attentivement pour qu'il puisse reproduire correctement les sons de la langue cible.

* **Correction par l'intonation et le rythme** : Elle compte également sur le rythme, la mélodie et l'intonation, au lieu de faire répéter des sons isolés. Les erreurs sont compensées par un rythme ou une intonation. La (MVT) repose sur la correction naturelle et progressive. Elle corrige la prononciation avec des répétitions guidées en utilisant des phrases types. Elle utilise aussi les modifications prosodiques, ainsi que les mouvements et la posture du corps pour aider à la production des sons.

9. Les causes de la prononciation incorrecte chez les apprenants :

Nous pouvons citer plusieurs facteurs qui peuvent être de sérieux empêchements aux apprenants de prononcer correctement, parmi ces facteurs, nous avons par exemple :

✓ Le système phonétique français :

Ce système qui est très compliqué peut poser des difficultés à un apprenant de FLE. Il comporte une certaine confusion et irrégularité. Nous pouvons citer comme exemple :

- **Des sons proches mais différents exemple** : le phonème [ø] : peur et le phonème [œ] dans le mot « cœur ». Ces distinctions ne sont pas vraiment très évidentes pour un apprenant de FLE.

- **Le lien entre l'écrit et l'oral souvent est subtile** : exemple le phonème [o] peut avoir plusieurs graphies (o/au/eau).

Nous pouvons aussi rencontrer l'inverse. Nous trouvons des graphies avec plusieurs phonèmes comme le « s » qui peut se prononcer [z] comme dans le mot « rose ».

- **Des lettres muettes** : les apprenants sont, souvent, confus car il y a des lettres qui se trouvent à la fin des mots et qui ne se prononcent pas, exemple : vert, pas, noix... et parfois, on peut les prononcer comme dans les mots : cour, coq...

- **La liaison et l'enchaînement** : ces phonèmes rendent la tâche de la prononciation difficile, au moment de la décomposition des mots en syllabes, exemple : les inondations ----- [lez inɔ̃dasiɔ̃] / il y en a [iliãna]

- **Le volume horaire de l'apprentissage de la phonétique :**

Dans le programme officiel de l'enseignement de FLE, nous remarquons que les séances consacrées pour la phonétique sont insuffisantes pour permettre à l'enseignant d'améliorer la prononciation de ses apprenants.

Pour les 5AP, nous avons, seulement deux séances de phonétique articulatoire et une autre de la poésie pour traiter la prononciation et la prosodie.

Ce manque de séances de phonétique montre que la prononciation est vue comme une activité facultative. Ce qui pousse les apprenants à ne pas s'y intéresser, et dire : « [p], [b] ou [v], [f] dit donc quelle est la différence ? Mais c'est la même chose ! »

- **L'impact de la langue maternelle :**

Quand on dit langue maternelle, on dit l'enfance d'un individu, son environnement familial et social. C'est la langue qui l'accompagne dès son jeune âge. A travers cette langue, il peut exprimer ses émotions et montrer ses intérêts. Elle contribue également au développement de ses connaissances et ses relations sociales. Cette langue est généralement transmise par ses parents, c'est la langue du natif.

Pourtant, la langue maternelle constitue un obstacle significatif dans l'enseignement des langues étrangères : « La référence de la langue maternelle est donc le plus souvent considéré comme essentiellement négative, comme un mal vers lequel on est irrésistiblement attiré auquel on ne peut pas s'empêcher de succomber, mais qu'il convient de combattre fermement si l'on veut progresser. » (Castellotti, 2001 :34).

Donc, la langue maternelle peut représenter un impact négatif sur le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle peut exercer une certaine influence sur les aspects idéologiques et linguistiques de cette dernière. Ce qu'on appelle l'interférence. Cela peut affecter la grammaire, le vocabulaire, les structures de la langue et bien évidemment la prononciation. Donc, il existe plusieurs types d'interférence. Mais ce qui nous intéresse de plus, dans notre étude est ;

✓ **L'interférence phonétique :**

L'interférence se produit quand les éléments d'une langue influencent l'utilisation d'une autre, cela arrive souvent chez les bilingues ou les apprenants d'une langue étrangère.

Dans le cas de ces derniers, la langue maternelle influence directement la prononciation en raison des différences de systèmes phonétiques entre les langues.

A propos de la prononciation, Troubetzkoy parle du phénomène qu'il a baptisé *le crible phonologique*

Le système phonologique d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit. (...) Chaque homme s'habitue dès l'enfance à analyser ainsi ce qui est dit et cette analyse se fait de façon tout à fait automatique et consciente. Mais, en outre, le système des cribles, qui rend cette analyse possible, est construit différemment dans chaque langue. L'homme s'approprie le système de la langue maternelle. Mais, s'il entend parler une autre, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le "crible phonologique" de sa langue maternelle qui lui est familier. Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère entendue, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhensions... (Troubetzkoy.1970:54)

Selon Troubetzkoy, la notion de « crible phonologique » est associée à de mauvaises interprétations des phonèmes d'une langue étrangère. Il met également le doigt sur la notion « accent étranger » ce qui va nous mener, automatiquement, au processus de « perception / production »

Donc, il s'agit d'un certain contrôle exercé par la langue maternelle sur l'individu lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Il trouve qu'au cours de cette dernière, l'apprenant ne peut pas percevoir que les phonèmes qui existent dans sa langue maternelle. Cette dernière devient un genre de filtre ou de crible phonologique qui empêche l'apprenant d'entendre les sons de la langue étrangère ce qui va l'emmener, bien évidemment, à prononcer d'une manière incorrecte.

Cadre Pratique

Dans cette partie qui sera consacrée à la pratique, nous allons suivre les démarches scientifiques et méthodologiques pour pouvoir observer et analyser les données collectées au cours de cette étude.

Notre enquête se déroulera à l'école nommée Bhilil Mehdi, c'est le lieu de notre travail. Elle se situe à quelques minutes du centre universitaire de Naama. C'est une école qui assure la scolarisation de plus de 400 élèves dont 59 entre eux sont des élèves de 5^{ème} année.

Notre école comprend 13 classes qui sont toutes équipées de chauffage et de climatisation. Elles sont bien aérées et éclairées. L'école dispose également d'une cantine qui peut recevoir environ 100 élèves à la fois.

1. Choix du corpus :

Nous avons choisi des apprenants de 5ème AP, que nous avons remarqué qu'après deux années d'étude des lettres et des sons, ces élèves n'arrivent pas à prononcer correctement certains phonèmes. Selon le programme officiel, ces derniers doivent maîtriser la base du système phonologique et prosodique de la langue française. Les objectifs d'enseignement / apprentissage du FLE visent à installer chez l'apprenant de compétences concernant le domaine de l'oral sont les suivantes (voir annexe2 p 53):

Compréhension orale : discipliner l'écoute et se familiariser avec le système phonologique du français.

Expression orale : apprendre à s'exprimer oralement de manière intelligible en prenant la parole dans des situations de communication réelles ou simulées.

2. Outils d'investigation : Nous avons mené notre travail de recherche en se basant sur une démarche méthodologique bien définie, quantitative et qualitative afin de confectionner notre recueil de données nécessaires, cela est réalisé par le biais des deux outils d'investigation suivants.

2.1 Enregistrement sonore :

Nous avons effectué des enregistrements sonores d'une liste de mots lus par les apprenants afin d'analyser leur manière de prononcer et d'articuler les sons. Nous

signalons que l'enregistrement est réalisé à l'aide d'un Smartphone. Notre échantillonnage comporte 14 enregistrements.

2.2. Questionnaire :

Nous avons élaboré un questionnaire destiné à dix(10) enseignants de français de l'école primaire. Il est constitué de onze (11) questions, qui sont de type ouvert ou fermé sous forme de QCM. Ces questions visent les objectifs suivants :

- Déceler les difficultés de prononciation rencontrées chez les apprenants.
- Détecter les principales causes de ces difficultés.
- Vérifier si les enseignants prennent en charge les carences liées à la prononciation, ainsi que les solutions proposées pour y remédier.

Nous avons réparti les questions en groupes, chaque groupe vise un objectif précis. Nous avons présenté au début des informations relatives à chaque enseignant (l'âge, l'expérience) } Les questions (1 - 4) seront consacrées pour savoir à quel point la compétence de l'oral est prise en compte par les enseignants. Les questions (5 - 7) nous permettent de déceler les difficultés que les apprenants rencontrent au niveau de la prononciation. Les questions (8 - 9) sont réservées aux propositions d'activités et de stratégies permettant de remédier les lacunes liées à la prononciation et d'améliorer son acquisition chez les apprenants. Enfin, les deux dernières questions seront consacrées pour connaître les origines de la mauvaise prononciation.

Après avoir mis en œuvre l'enquête par ce questionnaire, il nous a été devenu possible de traiter, d'analyser et d'interpréter les résultats obtenus. Il est à signaler que c'est un questionnaire auquel les enseignants avaient répondu facilement, et à toutes les questions, en d'autres termes, nous n'étions confronté à aucune difficulté au moment de la collecte des données, au contraire l'enquête s'est bien déroulée. Les enseignants étaient très coopératifs. Voir l'exemplaire du questionnaire que nous avons élaboré (Annexe 1 p 50):

3. Présentation et interprétation des résultats :

3.1 Analyse et interprétation des résultats issus des enregistrements sonores :

Nous avons effectué des enregistrements sonores de l'échantillon choisi. Ce sont des élèves de 5APa et 5APb. Nous avons pris un échantillon de population de chaque classe pour donner plus de crédibilité à notre étude.

Nous avons proposé à ces élèves quatre listes de mots :

La première liste du phonème [u] : bonjour - secouriste – trouvé- vous

La deuxième liste du phonème [y] : musée – utiliser – futur

La troisième liste du phonème [i] : épi – écriture – tapis

La quatrième liste du phonème [ɛ] : gratin – matin – cousin

Après avoir obtenu les données nécessaires de notre investigation, nous allons commencer par écouter ces enregistrements pour pouvoir repérer les déformations de prononciation.

Nous avons confectionné les tableaux qui indiquent la transcription phonétique correcte des listes des mots précédentes, accompagnées de la transcription de la prononciation incorrecte des apprenants.

La voyelle [u] :

Le mot	La prononciation correcte	La prononciation incorrecte
Bonjour	[bɔ̃ʒur] 4	8[bɔ̃jər] /2[banjər]
Secouriste	[səkurist] 4	8[sukərɪst] /1[secyrist]/1[səcəri]
Trouver	[truve] 3	[trəve]4/ [trove]7
Vous	[vu] 4	[və]10

La voyelle [y]

Le mot	La prononciation correcte	La prononciation incorrecte
Musée	[myze]1	[mizi]13
Utiliser	[ytilize]2	[i]tilize]12
Futur	[fytyr]2	[fi]tir]12

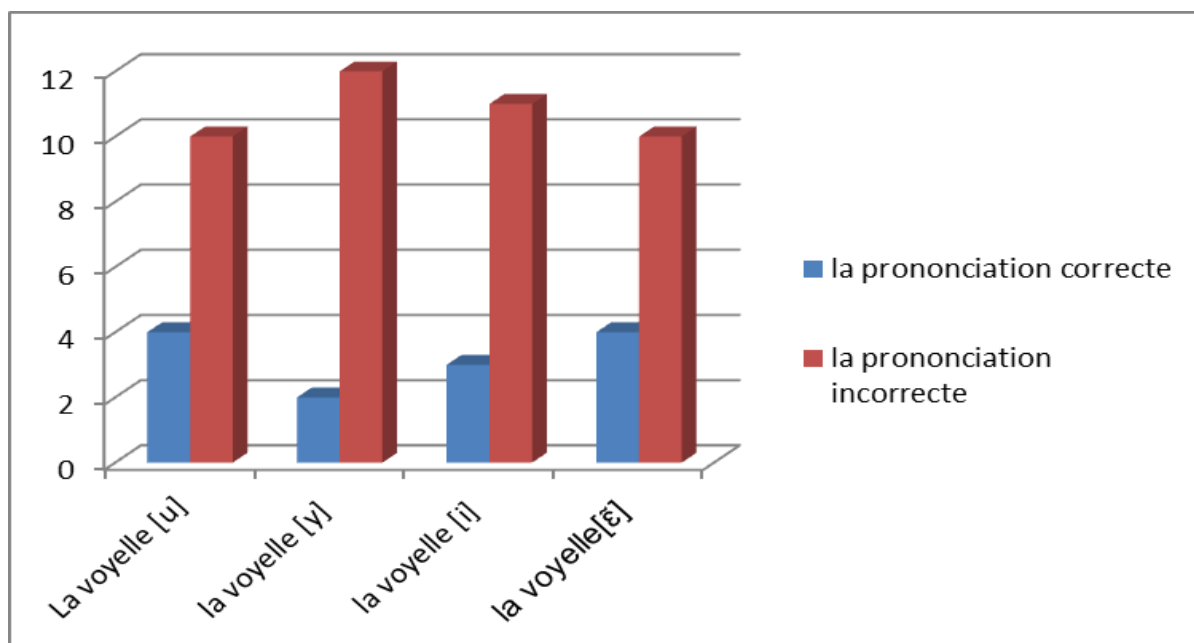
Le phonème[i] :

Le mot	La prononciation correcte	La prononciation incorrecte
Epi	[epi]	[epe] 14apprenants
Ecriture	[ekrityr]3	8[ekreter]/3[ekratur] /
tapis	[tapi] 6apprenants	6[tape] /2[tabe]

Le phonème [ɛ] :

Le mot	La prononciation correcte	La prononciation incorrecte
Gratin	[gratɛ̃]5	[grata]9
Matin	[matɛ̃]4	[mata]10
Cousin	[kuzɛ̃]3	[kuza]9[kuzin]2

Voici le diagramme qui indique le pourcentage de la bonne et la mauvaise prononciation des voyelles :



Après l'observation des tableaux et du diagramme ci-dessus, nous remarquons que les apprenants indiquent une faible habileté d'identification et d'articulation des segments vocaliques. A titre d'exemple, nous citons :

La voyelle[u] : La voyelle [u] est un phonème oral, postérieure et fermé. Pour prononcer correctement cette voyelle, il faut fermer la bouche, mettre la langue en arrière et tendre les lèvres vers le devant.

Au premier moment, il nous semble que les apprenants n'auront pas de difficultés à prononcer ce phonème car ce dernier ressemble beaucoup à celui de l'arabe « el dhama ». Pourtant, 71 % de nos apprenants le confondent avec le phonème [ə] ou [o].

La voyelle [y]

Le son [y] est un phonème typique du français : il se prononce avec les lèvres projetées en avant, comme si on soufflait pour imiter le vent. Il se prononce avec l'avant de la bouche, les lèvres arrondie et projetées. C'est une voyelle postérieure ouverte.

Apparemment, 85% des apprenants trouvent une difficulté à le prononcer car ce phonème n'existe pas dans leur langue maternelle.

De plus, ils confondent ce phonème avec le phonème [i]. Ces voyelles sont toutes les deux postérieures, orales et fermées. Donc, ce sont des phonèmes, dites voisins. 78% des apprenants n'arrivent pas à distinguer la nuance entre eux. Ce qui complique le processus de la prononciation de cette voyelle.

La voyelle [i]

Il nous semble assez facile de prononcer le phonème [i] c'est un son qui est très simple. C'est une voyelle antérieure et orale. Elle est la voyelle la plus fermée du français. Pour prononcer correctement ce phonème, il suffit de fermer la bouche, mettre la langue contre les dents et tendre les lèvres en arrière.

Pourtant, 78% des apprenants trouvent du mal à tendre suffisamment leurs lèvres pour que le son sorte correctement. Au lieu de le prononcer [i], ils le prononcent [e].

Le phonème [ɛ̃] : Le phonème [ɛ̃] fait partie des quatre voyelles nasales de la langue française « [ɑ̃] : sans / [ɛ̃] : pain / [œ̃] : un / [ɔ̃] : nom ». Ce type de voyelle est bien spécifique. En prononçant cette dernière, la bouche n'est pas trop ouverte, les lèvres sont en arrière et l'air doit sortir de la cavité nasale.

Nous remarquons que nos apprenants dénasalisent ce phonème. Ce qui produit le son [a] (voyelle orale postérieure ouverte), chez presque 60% des apprenants, au lieu de prononcer le phonème [ɛ̃] exemple : gratin : [grata], ou bien ils décomposent la voyelle diphtongue pour dire le son « i » et le son « n » séparément, Exemple : cousin : [kuzin], chez 15% des apprenants.

En somme, après avoir effectué cette étude nous constatons, que la majorité de nos apprenants ne parviennent pas à prononcer correctement, notamment les sons typiques de la langue française comme le son [y] et le son [ɛ̃]. Cette analyse nous permettra de concevoir des solutions concrètes pour apporter de l'aide à nos apprenants et remédier ce problème de prononciation.

3-2-Analyse et interprétation des données issues du questionnaire proposées aux enseignants :

Comme nous avons dit auparavant. Nous avons élaboré un questionnaire destiné aux dix(10) enseignants de français de l'école primaire. Il est constitué de onze (11) questions, qui sont de type ouvert et fermé sous forme de QCM. Ce questionnaire nous permettra de recenser tout d'abord des informations sur les enseignants tels que : l'expérience, le statut actuel...

Ensuite, nous poserons des questions sur l'importance de l'activité de l'oral dans une classe de FLE. Après, nous parlerons des difficultés de prononciation rencontrées lors des séances de l'oral. Enfin, nous inciterons les enseignants à proposer les solutions que leur semblent pertinentes pour apporter de l'aide à leurs apprenants.

L'âge de l'enseignant

90% des enseignants qui ont participé à ce questionnaire sont jeunes.

Nous savons que l'apprentissage au cycle primaire nécessite de l'énergie physique. Un enseignant plus jeune peut gérer des classes dynamiques et peut également contrôler ses élèves lors des activités et des séances pendant le cours. Les jeunes enseignants peuvent aussi apporter des approches pédagogiques innovantes.

Cela n'empêche pas que les enseignants plus âgés, bien que peut être moins dynamique, ont souvent plus d'expérience, ce qui peut se traduire par une adaptation des stratégies plus efficaces et une meilleure gestion de classe.

Le statut de l'enseignant

80% des enseignants sont des titulaires et 20% sont des contractuels.

Donc, nous remarquons que la majorité des enseignants sont des titulaires. Cela permet à l'enseignant de travailler sereinement sans se préoccuper de son avenir professionnel. Il peut se concentrer davantage sur son travail. Notamment, si l'enseignant est passionné par son métier.

L'expérience

70% des enseignants qui ont participé à ce questionnaire ont plus de 5 ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement. Nous croyons que c'est un espace de temps assez suffisant pour acquérir des différentes compétences. Ce qui leur permet de forger une idée claire sur l'enseignement et l'apprentissage.

L'expérience est un facteur essentiel, elle permet à l'enseignant de mieux gérer sa classe, d'anticiper les comportements de ses apprenants, maintenir l'attention de ses auditeurs et de mieux réagir dans les situations imprévues.

Nous sommes arrivés à la partie des questions consacrées à la compétence de l'oral.

Question n°1: Quelle est l'activité la plus importante en classe de FLE ?

D'après les réponses des enseignants, nous constatons 80% d'entre eux s'intéressent à l'activité de l'oral. 10% se penchent vers l'écrit et l'oral. Le reste préfère, seulement, l'activité de l'écrit.

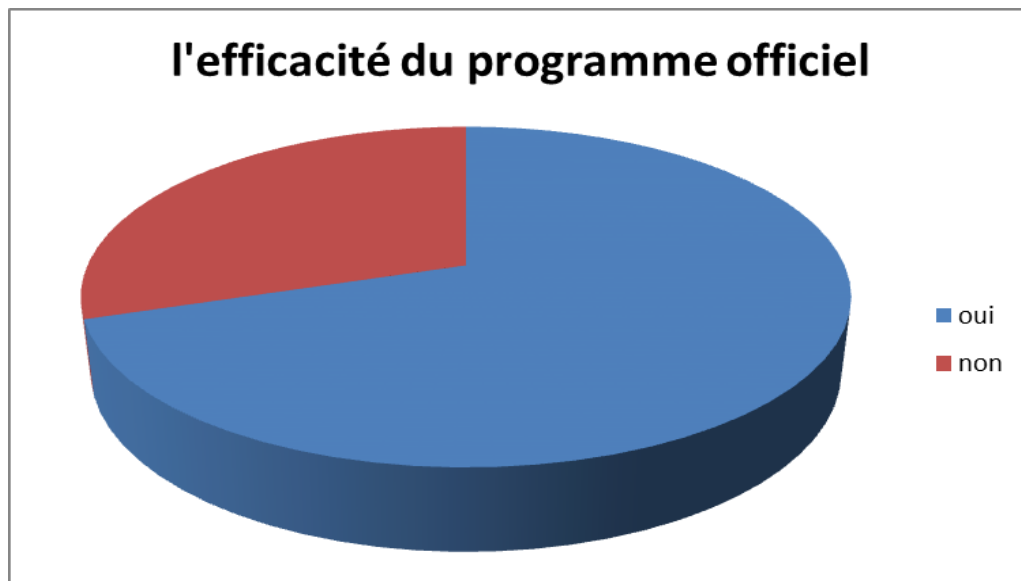


Question n°2 et n° 3 :

2/ Est-ce que le programme officiel répond aux besoins des apprenants concernant l'activité de l'oral ?

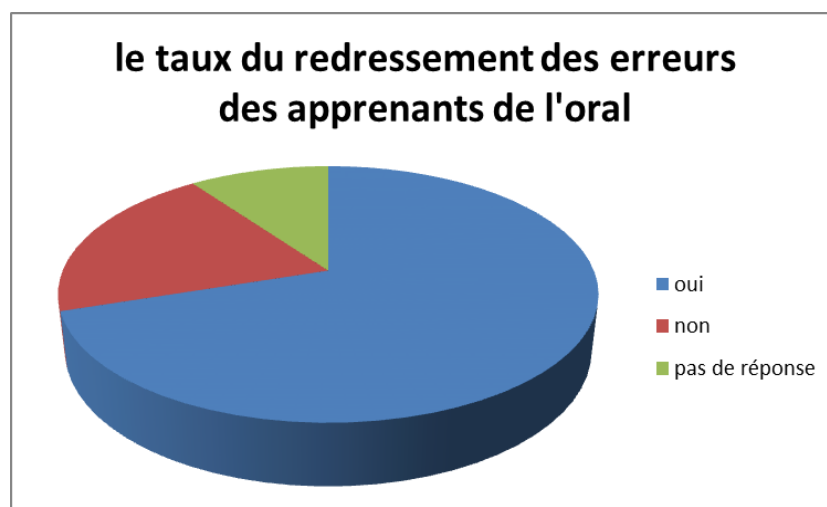
3/ Est-ce que les séances consacrées à l'oral sont assez suffisantes ?

Ces deux questions ont eu le même pourcentage du recensement. 70% des enseignants pensent que le programme officiel est efficace. Il répond aux besoins des apprenants concernant l'activité de l'oral. et les séances de l'oral sont assez suffisantes. Le reste des enseignants ne sont pas satisfaits.



Question n°4 : En expression orale lorsqu'un élève commet une erreur, est-ce que vous l'interrompez pour le corriger ?

70% des enseignants corrigent les erreurs de leurs apprenants. 20% ne le font pas. Le reste n'a pas répondu à cette question.



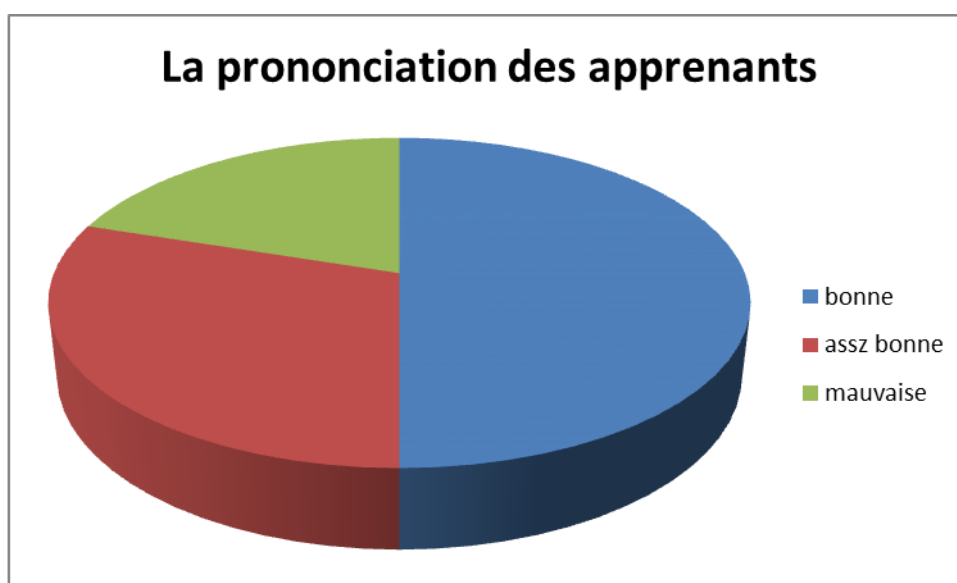
Les prochaines questions seront consacrées pour les problèmes de prononciation.

Question n°5 : Est-ce que la prononciation est importante en apprenant le FLE ?

Pour cette question, les enseignants répondent en unanimité. Ils confirment que la prononciation est cruciale pour apprendre le FLE.

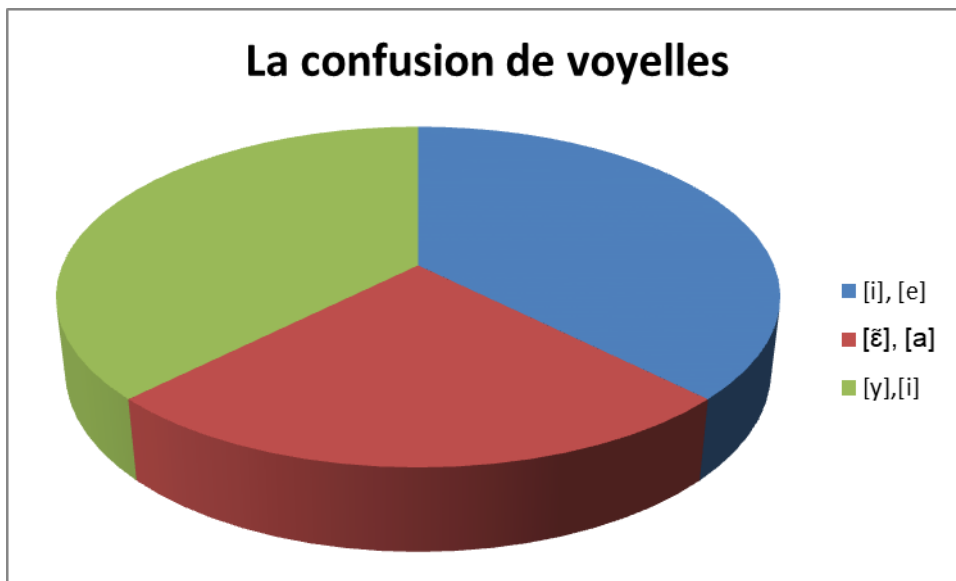
Question n°6 : Comment trouvez-vous la prononciation de vos apprenants ?

50% des enseignants trouvent la prononciation de leurs apprenants est bonne, 30% est assez bonne et le reste pense qu'elle est mauvaise.



Question n°7 : Est-ce que vos apprenants confondent les voyelles suivantes [i], [e] / [ɛ], [a] / [y], [i] ?

40% des enseignants affirment que leurs élèves confondent toutes les combinaisons des voyelles proposées dans le questionnaire. 30% disent que leurs apprenants confondent les deux premières, 20% remarquent que leurs apprenants confondent juste la première combinaison proposée, le reste trouve que ses élèves ne confondent aucune des trois.



Question n°8 : Corrigez-vous les fautes commises par vos apprenants ?

80% des enseignants corrigent toujours les lacunes de prononciation de leurs apprenants et le reste le font souvent.



Question n°9 : Que choisissez-vous comme solutions pour améliorer la prononciation de vos apprenants ?

Le tableau suivant montre les solutions que nous avons proposées et le nombre de choix des enseignants :

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que la plupart des enseignants optent pour la lecture et l'emploi de la chanson pour améliorer la prononciation de leurs élèves.

Quelques enseignants ont proposé l'activité de la dictée comme autre solutions pour la remédiation de la prononciation.

En effet, nous pensons que la dictée peut avoir un certain impact positif sur la prononciation. Elle permet à identifier l'écart entre ce que nous entendons et la réalité phonétique ou orthographique des mots.

Les solutions proposées	Nombres d'enseignants
Plus de séances de phonétique articulatoire	5
Lecture à haute voix	6
Ecouter des chansons	7
Faire la lecture systématique	7

Question n°10 :Pensez-vous que la langue maternelle influence la prononciation des apprenants ?

A propos de cette question, toutes les enseignantes qui ont participé à ce questionnaire, ont été unanimes sur l'impact négatif de la langue maternelle sur la prononciation de leurs apprenants.

Question n°11 : D'après vous, quels sont les autres obstacles qui empêchent les apprenants à prononcer correctement ?

Les enseignants ont remarqué, également, qu'il y a d'autres obstacles tels que :

- Le volume horaire de la lecture est réduit.

- Manque de pratique régulière de la langue française, dans la vie quotidienne.
- Il y a des mots qui sont difficiles à prononcer.
- Manque de perception d'écoute.

Après avoir fait l'analyse et l'interprétation des résultats du questionnaire, nous constatons qu'il y a deux facteurs principaux de la mauvaise prononciation des apprenants :

1* L'impact de la langue maternelle :

Tous les participants affirment que la langue maternelle constitue un obstacle majeur devant l'apprenant ce qui l'empêche à percevoir les nouveaux sons de la langue étrangère qui sont différents de ceux de sa propre langue.

2* La complexité du système phonologique de la langue française :

Nous remarquons, également, que notre population échantillon déclarent que la majorité de leurs apprenants confondent le son [y] et le son [i], le son [u] et le son [ə] et prononcent mal le son [ê].

Ces phonèmes typiques de la langue française. Ils n'existent que dans cette langue. Ce qui complique la prononciation en contexte.

Les enseignants, dans ce questionnaire, ont proposé des activités de remédiation afin de redresser les erreurs de prononciation et apporter de l'aide à leurs apprenants. Ces activités telles que : la lecture, la dictée, l'emploi de la chanson.

En conclusion à nos deux outils d'investigations choisis, nous pouvons avancer que l'apprentissage de FLE peut être à la fois enrichissant et complexe. Pour motiver les apprenants davantage et leur faciliter la tâche, il faut :

- Les intégrer dans un contexte francophone (social, culturel,...)
- Participer à des ateliers de conversation.
- Utiliser des outils numériques : plateformes d'apprentissage en ligne « comme tv5 monde ».

- Les inciter à pratiquer la langue française quotidiennement, même quelques minutes.
- Regarder des dessins animés en français.

Conclusion

Notre étude s'inscrit dans le cadre de l'enseignement/ apprentissage de FLE. Elle s'intitule : « les difficultés de prononciation des voyelles chez les apprenants de 5^{ème} année primaire ».

Au cours de cette recherche, nous voulions savoir quels étaient les facteurs principaux qui empêchent nos apprenants de prononcer correctement le français, notamment les voyelles comme : « i », « ou », « in », « u ».

Nous avons émis deux hypothèses :

La première est liée à l'apprentissage : le système phonétique français est compliqué et parfois confus. Les apprenants trouvent du mal à surmonter ces obstacles de prononciation et cette confusion.

La deuxième concerne l'environnement linguistique de l'apprenant :

Les apprenants sont influencés par leur langue maternelle (l'arabe ou l'amazigh) et son système phonétique qui est différent de celui de la langue française.

Pour procéder à la vérification de cette recherche, nous avons entrepris le protocole expérimental suivant :

Pour la première hypothèse, nous avons élaboré des séances d'observation de la phonétique articulatoire qui étaient consacrées à les combinaisons des phonèmes suivantes : [ɛ̃] [a] / [e] [i] / [u] [ə].

Concernant cette hypothèse, notre travail sur le terrain nous a conduit, après avoir effectué les enregistrements des apprenants, que le système phonologique de la langue française est compliqué. Cette complexité réside dans l'usage des oppositions vocaliques subtiles. Les apprenants, par exemple, n'arrivent pas à faire la différence entre une voyelle nasale ou une voyelle orale ([ɛ̃] [a]) ou entre une voyelle postérieure ou antérieure ([u] [ə]).

Nous avons constaté que, parmi les composantes phonétiques les plus irrégulières du français sont les voyelles. Car elles constituent un véritable obstacle à la maîtrise de la prononciation chez les apprenants, en raison de leur grande variabilité articulatoire, de la présence fréquente de voyelles nasales, ainsi que de la faible transparence grapho-phonémique qui caractérise le système vocalique du français.

Cette opacité phonographique, combinée à une distribution contextuelle parfois imprévisible, entrave l'acquisition d'une production orale conforme aux normes phonétiques natives.

Concernant la deuxième hypothèse, nous avons conçu un questionnaire à propos des origines de la confusion de la prononciation et les obstacles que rencontrent les apprenants et qui les empêchent d'articuler correctement.

Après avoir fait l'analyse et l'interprétation des résultats du questionnaire, nous avons constaté que les enseignants confirment que la langue maternelle exerce une influence importante sur l'apprentissage de l'oral du FLE, notamment la prononciation des voyelles.

En conclusion, les deux hypothèses sur l'impact de la langue maternelle et la complexité du système phonétique français sont confirmées. La difficulté de prononciation chez nos apprenants en FLE est une conséquence directe des interférences phonétiques liées à leur langue maternelle. L'arabe dialectal et le berbère, tout en étant des langues riches et variées, n'offrent pas les mêmes outils phonétiques que le français, ce qui rend l'adaptation phonétique difficile. D'un autre côté, la phonologie du français, avec ses sons nasaux, gutturaux et ses particularités d'accentuation, constitue un véritable défi pour les élèves, qui doivent faire face à un système sonore distinct de celui auquel ils sont habitués.

Ainsi, pour améliorer la prononciation des apprenants, il est crucial de tenir compte de ces deux facteurs. Un enseignement phonétique plus rigoureux, incluant des exercices de discrimination auditive et de production orale, s'avère nécessaire. De plus, une approche plus centrée sur la correction des erreurs de prononciation, dès les premières années de l'apprentissage, permettrait aux élèves de surmonter les obstacles phonétiques. Enfin, la prise en compte de la diversité linguistique des élèves, à travers l'intégration de méthodes pédagogiques adaptées aux spécificités des langues maternelles, favoriserait une meilleure maîtrise du français.

Dans cette étude, nous avons analysé un problème, à savoir la prononciation, parmi les nombreux problèmes auxquels nos apprenants sont confrontés au cours de leur apprentissage du FLE.

Nous espérons que notre analyse a permis de mettre en lumière les points essentiels de cette problématique.

Nous laissons la voie ouverte à d'autres recherches dans ce domaine afin d'explorer de nouvelles perspectives, par exemple : Comment intégrer les TICES pour améliorer la prononciation des apprenants ?

Bibliographie

Les dictionnaires :

- Féline, Adrien. (1851). *Dictionnaire de la prononciation de la langue française*. Firmin Didot frères. Paris.
- Favre, Louis. (1893). *Dictionnaire de la prononciation française*. Firmin Didot frères. Paris.
- Le robert (1994)
- Guide d'utilisation du manuel français. ONPS. 2019-2020.

Monographies :

- Carton, Fernand. (1974) *Introduction à la phonétique du français*. Bordas.
- Canault, Mélanie. (2017) *La phonétique articulatoire du français*. De Boeck Supérieur SA.
- Cuq, J.-P., & Gruca, I. (2014). *Cours de didactique du français langue étrangère*. PUG.
- Fouché, P. (1988). *Traité de prononciation française*. Klincksieck.

Articles

- Dufeu, B. (1997). Les caractéristiques de la prononciation française. *Psychodramaturgie Linguistique (PDL)*. https://www.psychodramaturgie-linguistique.com/wp-content/uploads/2016/07/Caracteristiques_Prononciation_Francaise_Dufeu.pdf
- Giroux, C. (n.d.). [Titre non précisé]. <http://www.gerflint.fr/base/France10/giroux.pdf>
- Troubetzkoy, N. S. TROUBETZKOY, N.S. (1949/1970), *Principes de phonologie*, Klincksieck, Paris.
- **Mémoires**
- Baouia, A., & Teddar, S. (2021). *L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE : Les interférences dans l'oral chez les élèves de 2^e*

année moyenne à l'école Mohamed El Seddik Ben Yahia Temacine – Touggourt
[Mémoire de master, Université Kasdi Merbah – Ouargla].

- Bouhmida, S. (2018). *Les difficultés de la prononciation en classe de FLE : Cas des apprenants de 5^e année primaire* [Mémoire de master, Université Abou Bekr Belkaïd – Tlemcen].

Annexes

Annexe 1

Le questionnaire

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master FLE portant sur l'activité de l'oral et ayant comme sujet : « Les difficultés de la prononciation des voyelles chez les apprenants de 5AP ». Nous vous prions de bien vouloir renseigner le présent questionnaire.

- L'âge de l'enseignant

+ de 20 ans ☐

+ de 30 ans ☐

+ de 40 ans ☐

- Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

- Le statut actuel : Titulaire ☐ stagiaire ☐ contractuel ☐

- L'ancienneté dans l'enseignement :

- de 5 ans ☐

+ de 5 ans ☐

+ de 10 ans ☐

1. D'après vous, quelle est l'activité la plus importante en classe de FLE ?

L'oral ☐

L'écrit ☐

2. Est-ce que le programme officiel répond aux besoins des apprenants concernant l'activité de l'oral ?

Oui ☐

Non ☐

3. Est-ce que les séances consacrées à l'oral sont assez suffisantes ?

Oui ☐

Non ☐

4. En expression orale lorsqu'un élève commet une erreur, est-ce que vous l'interrompez pour le corriger ?

Oui ☐ Non ☐

5. Est-ce que la bonne prononciation est importante en apprenant le FLE ? oui ☐ Non ☐

6. Comment trouvez-vous la prononciation de vos apprenants ?

Bonne ☐ Assez bonne ☐ Mauvaise ☐

7. Est-ce que vos apprenants confondent les voyelles suivantes ?

• i / é ☐

• in / a ☐

• u / i ☐

8. Corrigez-vous les fautes de prononciation commises par vos apprenants ?

Toujours ☐ Souvent ☐ Jamais ☐

9. Que choisissez-vous comme solution pour améliorer la prononciation de vos apprenants ? (Vous pouvez cocher plusieurs choix)

• Plus de séances de phonétique articulatoire. ☐

• Lecture à haute voix. ☐

• Ecouter des chansons. ☐

• Faire la lecture systématique. ☐

Proposez-vous d'autres solutions ?

.....
.....
.....

10. Pensez-vous que la langue maternelle influence la prononciation de vos apprenants ?

Oui ☐ Non ☐

11. D'après vous, quels sont les autres obstacles qui empêchent vos apprenants à prononcer correctement ?

.....

.....

.....

.....

Merci infiniment pour votre collaboration.

Annexe 2

J'OBSERVE, J'ÉCOUTE ET JE COMPRENDS LE DIALOGUE COMPRÉHENSION ET PRODUCTION DE L'ORAL

Compétences visées

La séquence débute par un document oral qui représente les éléments suivants :

- Le thème de la visite scolaire d'un zoo algérien et la découverte des animaux sauvages pour valoriser le patrimoine animalier du pays,
- Le lexique de la description du zoo, des animaux,
- Les points de langue à découvrir et étudier dans la séquence.

Compréhension et production orales

1. Écouter et montrer sur les figurines et le dessin situationnel du manuel.

Identifier les personnages des élèves en 5ème année (Massinissa, Amira, Narimane, Sofiane, Yacine) avec leur maître, le contexte : la visite scolaire d'un zoo algérien.

2. Écouter et comprendre.

Ecouter l'échange entre les personnages pour être en mesure de :

- repérer pour extraire et réemployer des informations sur le zoo (espace, métiers), les animaux,
- décrire des animaux sauvages que l'élève peut trouver dans un parc zoologique algérien.

3. Écouter et répéter le dialogue avec les camarades.

Il s'agit également de :

- s'approprier les structures linguistiques visées par le jeu de rôles.
- fixer la structure pour favoriser un réemploi à partir des prénoms des élèves.

4. Lire et comprendre pour produire à l'oral et à l'écrit.

À la fin de la séance de l'oral, il est préférable de lire le dialogue pour :

- consolider le lien entre l'oral et l'écrit, par la correspondance entre la phonie et la graphie.
- extraire des connaissances sur le thème,
- extraire des ressources linguistiques à réemployer à l'oral et à l'écrit durant la séquence.

5. Écouter et s'exprimer.

- Réemployer les formes langagières extraites du dialogue, à l'oral.

Structure et vocabulaire

- Acte de parole : demander ou donner des informations pour décrire un animal,
- Lexique usuel de la description des animaux,
- Schéma intonatif de l'interrogation : demander des informations.

Matériel

- Les figurines de la séquence.
- Le manuel de l'élève.

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

La compréhension de l'oral est abordée à tout moment de la séquence à partir des documents suivants: dialogue, mini-situation de communication, comptine/devinette.